

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BUSNES

SÉANCE DU MARDI 21 NOVEMBRE 2023

PROCÈS-VERBAL

Date de la convocation : 15/11/2023

Conseillers en exercice : 13

Conseillers présents : 9

Procurations : 2

Publication de la liste :

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-et-un novembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de la commune de BUSNES se sont réunis, salle d'honneur de la mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L.2121-10 et 2121-12 du Code général des collectivités territoriales, sous la présidence de Monsieur HANNEBICQ Franck, maire ;

Présents : 9

HANNEBICQ Franck, RAMETTE Laurent, PATTIN Laurence, FRANCOMME Alain, TRINEL Alexandra, SOUDAN Virginie, DEVAUX Fabrice, EVRARD Adeline, CARON Nicolas

Absent(s) représenté(s) : LESAGE Brigitte, GRYPONPREZ Jean-Valéry (procuration donnée à Monsieur DEVAUX Fabrice), BIZET Patrick (procuration donnée à Monsieur RAMETTE Laurent)

Absent(s) ou excusé(s) : VITTU Delphine

Quorum : 5

Nomination d'un secrétaire de séance :

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Madame EVRARD Adeline est désignée secrétaire de séance.

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21/11/2023

Ordre du jour de la séance

Nomination d'un(e) secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 28/09/2023

Nouveauté sur les comptes-rendus de conseils municipaux. Il est demandé de nommer les élus qui s'abstiennent ou s'opposent aux votes effectués pendant les délibérations.

1. BILAN DE LA CONCERTATION ET ARRÊT DE LA CARTOGRAPHIE DES ZONES D'ACCÉLÉRATION POUR L'IMPLANTATION D'INSTALLATIONS TERRESTRES DE PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (ZAE_{nR})

Délibération relative au bilan de la concertation et arrêt de la cartographie des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables (ZAE_{nR})

Rapporteur : M. le Maire

2. INDEMNITÉ ALLOUÉE PAR LA COMMUNE POUR LA CONFECTION DES DOCUMENTS BUDGÉTAIRES

Délibération relative à l'indemnité allouée par la commune pour la confection des documents budgétaires

Rapporteur : M. le Maire

3. DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 DU BUDGET PRIMITIF 2023

Délibération relative à une décision modificative n° 1 du budget primitif 2023

Rapporteur : M. le Maire

4. DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 DU BUDGET PRIMITIF 2023

Délibération relative à une décision modificative n° 2 du budget primitif 2023

Rapporteur : M. le Maire

5. TARIFS DE LOCATION DE LA « SALLE LES MOYETTES » POUR L'ANNÉE 2024

Délibération relative aux tarifs de location de la salle « les Moyettes » pour l'année 2024

Rapporteur : M. le Maire

6. TARIFS DE LOCATION DE LA « SALLE LA HOUBLONNIÈRE » POUR L'ANNÉE 2024

Délibération relative aux tarifs de location de la salle « la Houblonnière » pour l'année 2024

Rapporteur : M. le Maire

**7 TARIFICATION DES CONCESSIONS ET CAVURNES AU CIMETIERE COMMUNAL
POUR L'ANNÉE 2024**

Délibération relative à la tarification des concessions et cavurnes au cimetière communal pour l'année 2024

Rapporteur : M. le Maire

**8 CRÉATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT POUR FAIRE FACE À UN BESOIN LIÉ
À UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ**

Délibération relative à la création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité

**9 PROJET DE VOYAGE SCOLAIRE 2024 À CANTERBURY (ANGLETERRE) POUR LES
ÉLÈVES DE CM1 et CM2**

Délibération relative au projet de voyage scolaire 2024 à Canterbury (Angleterre) pour les élèves de CM1 et CM2

Rapporteur : M. le Maire

**10 DÉSIGNATION D'UN MEMBRE SUPPLÉANT POUR SIÉGER À LA COMMISSION
LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION BÉTHUNE-BRUAY ARTOIS LYS ROMANE**

Délibération relative à la désignation d'un membre suppléant pour siéger à la commission locale d'évaluation des charges transférées de la communauté d'agglomération Béthune Bruay Artois-Lys Romane

Rapporteur : M. le Maire

DIVERS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21/11/2023

- La période d'essai du contrat d'Alexandra HOUBART a pris fin. M^{me} Aurore DECROIX intègre l'équipe pour un contrat de 12 mois pour l'entretien des locaux communaux et la restauration municipale.
- Nexity a prévenu la mairie du manque d'intérêt pour la vente des terrains à bâtir sur la parcelle entre le cimetière et la maison médicale. Le conseil municipal s'interroge sur la suite à donner au dossier. Les élus restent attachés à la vente de lots libres de constructeur.
- Le village a obtenu la 1^{ère} fleur à la suite du passage de la commission des villages fleuris. Un grand bravo au personnel communal et à la commission fleurissement.
- M. le Maire informe qu'un vol a été commis au terrain de football en octobre et que les auteurs ont été interpellés.
- Les devis pour le voyage de fin d'année des CM1-CM2 en Angleterre sont faits. La société nous informe d'une hausse d'environ 1 000 euros sur le montant passant de 2 250 euros à 3 245 euros. Le maire et le conseil municipal approuvent les devis et autorisent la réservation.
- Samedi a lieu la collecte de la Banque Alimentaire entre 9 et 10 h.
- Ce week-end seront distribués les bulletins municipaux.
- Le 22 décembre seront préparés les colis des aînés pour une distribution le 23 décembre. Il y a, cette année 122 colis.
- En ce qui concerne le repas des aînés, la décision a été prise de changer l'animation.
- Le 19 décembre, seront distribuées les friandises de Noël dans les 2 écoles du village.
- En ce qui concerne la mise en place d'un Chaucidou dans la rue de Saint-Venant, Laurent Ramette doit recevoir une nouvelle société pour les devis.
- Une demande a été formulée pour mettre en place un Stop au croisement des rues de la Flandrie et de la Pierrière. La demande a été envoyée au Département qui laisse la décision au maire.
- A ce jour, 60 personnes ont réservé des repas pour la soirée du Réveillon.
- Nicolas CARON propose de mettre en place une « Boîte à médicaments » pour les personnes qui le désirent. C'est un dispositif relayé par les Pompiers qui leur permet de connaître les médicaments que prend une personne lorsqu'ils arrivent sur une intervention. Idée à réfléchir.